

AVIS

Réf. : SCIEN.18.AV.06 - Von Karman

Date d'approbation : 28/09/2018

Demande de reconnaissance de l'Institut Von Karman comme organisme public de recherche

DONNEES INTRODUCTIVES

Demandeur : Ministre Pierre-Yves Jeholet

Date de réception de la
demande : 17/09/2018

Préparation de l'avis : L'AGW du 18 septembre 2008, prévoit que le Ministre demande l'avis conforme du Pôle Politique Scientifique. Cet avis est ensuite présenté au Gouvernement wallon. (Article 36/2 alinéa 4)

Brève description du dossier :

L'institut Von Karman a adressé une demande de reconnaissance en tant qu'organisme public de recherche au Ministre de la recherche, et ce afin d'être éligible aux aides prévues par le décret du 3 juillet 2008.

Cette demande a été examinée par la DGO6. De cette analyse, il ressort que l'institut Von Karman répond aux trois critères d'éligibilité définis dans l'AGW du 18 septembre 2008 :

- Justifier d'au moins 3 publications scientifiques dans une revue scientifique avec comité de lecture dans les 5 dernières années ;
- Se tenir informé des progrès scientifiques, en Belgique comme à l'étranger, dans des domaines qui sont de sa compétence et en lien avec le thème concerné ;
- Avoir pour but ou objet social la réalisation d'activité de recherche.

En conséquence, la DGO6 propose donc que l'institut Von Karman soit reconnu comme organisme public de recherche. Cette éligibilité est reconnue pour une période de 3 ans.

Le Pôle Politique Scientifique a été saisi d'une demande d'avis relatif à la demande de reconnaissance de l'Institut Von Karman comme organisme de recherche.

Le Pôle a pris connaissance de l'avis positif remis par le SPW- DGO6 en date du 11 septembre 2018.

Il relève dans cet avis et le dossier y afférent que l'institut Von Karman présente un haut niveau de compétence dans des domaines technologiques variés et contribue à la formation de scientifiques de haut niveau.

En outre, le Pôle souligne l'intérêt pour les entreprises wallonnes de pouvoir bénéficier de cette expertise notamment grâce au développement de partenariats avec l'Institut Von Karman.

Pour ces raisons, le Pôle remet un avis positif sur cette demande de reconnaissance.
